



Agriculteurs français et
développement international

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



SOMMAIRE



P. 17

ACCOMPAGNER LES ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES

P. 29

INFORMER ET DIALOGUER POUR PROMOUVOIR LES AGRICULTURES FAMILIALES

P. 34

ANIMER UN RÉSEAU

ACTIVITÉS 2022

- 5** Édito
- 6** Parole de jeune agricultrice
- 8** Afdi en bref
- 10** Le réseau Afdi
- 11** Les organisations paysannes partenaires
- 14** Zoom
- 16** Dossier thématique

- 17** Accompagner les organisations paysannes partenaires
- 29** Informer et dialoguer pour promouvoir les agricultures familiales
- 34** Animer un réseau
- 41** Les équipes Afdi
- 45** Afdi en chiffres
- 50** Remerciements

REMERCIEMENTS

Jusqu'au 2 juillet 2023, se tient au Musée Picasso à Paris, une exposition en hommage à Faith Ringgold, artiste engagée dans la lutte des droits civiques aux Etats-Unis.

A côté de l'un de ses tableaux est inscrit cet extrait tiré de l'une de ses interviews :
« Je ne voulais pas que les gens puissent regarder et détourner le regard, parce que beaucoup de gens font ça avec l'art. Je veux qu'ils regardent et qu'ils voient. Je veux agripper leurs yeux et les maintenir ouverts, parce que c'est ça, l'Amérique ».

Lorsque l'on m'a sollicité pour écrire un mot qui parle de Laure Hamdi, directrice d'Afdi jusqu'en 2022, j'ai pensé spontanément aux propos de Faith Ringgold, et j'imagine bien savoir pourquoi : cette absence de complaisance et ce devoir d'exigence aussi bien vis-à-vis d'elle-même que vis-à-vis des autres personnes ; la force de convictions sans cesse enrichies par l'étude et l'expérience ; une ténacité qui ne s'accommode pas de faux-semblants, de l'arrogance et de l'irrévérence ciselées à la « juste ce qu'il faut et pas plus ».

Dans ma vie professionnelle, j'ai eu la chance de travailler avec des personnes dont je considère comme Isaac Newton que « si j'ai pu voir plus loin, c'est que je me tenais sur les épaules de géants ».

Laure, tu es l'une de « ces géants ». Merci.

Alain Herbinet, secrétaire général d'Afdi



Parcelles agricoles (Mali)

ÉDITO



Alain Herbinet
Président de coopérative,
secrétaire général d'Afdi

Paysans, acteurs des transitions et des changements

Changements climatiques, bouleversements dans les équilibres géopolitiques mondiaux, évolutions démographiques, embrasements sociétaux : la machine à produire de l'incertitude s'emballer et nous rapproche davantage de cette certitude que l'incertitude, c'est toujours celle du meilleur comme du pire.

Dans une pensée à tendance pessimiste, la crainte du pire nous ferait agir pour atténuer nos souffrances ; dans une approche plus optimiste, la recherche du meilleur deviendrait une promesse de plaisir et une annonce de perfection. Cette brève abstraction et digression théorique nous rappelle, pour autant qu'il en est possible, l'importance de réfléchir à la navigation en temps d'incertitudes.

Notre boussole, c'est l'Agenda 2030 : une vision de la transformation du monde qui vise à éradiquer la pauvreté et à assurer la transition vers un développement durable.

Notre objectif, c'est l'atteinte des objectifs de développement durable : une agriculture de solutions en réponse aux défis de l'alimentation pour tous et toutes, et de la préservation des biens communs.

Nos moyens, ce sont nos savoir-faire : la construction par les paysans de scénarios des dangers, des opportunités.

« Notre boussole, c'est l'Agenda 2030 : une vision de la transformation du monde qui vise à éradiquer la pauvreté et à assurer la transition vers un développement durable. »

Alors, que nous soyons adeptes du verre à moitié vide ou du verre à moitié plein, nous vous donnons rendez-vous les 14 et 15 novembre 2023 en Normandie pour nos Journées Réseau et d'ici là, gardons en tête cette citation de Tolstoï « *Chacun rêve de changer l'humanité, mais personne ne pense à se changer lui-même* ».





Séchage fèves de cacao (Côte d'Ivoire)

PAROLE DE JEUNE AGRICULTRICE

Les agriculteurs, les jeunes en particulier, font face à de nombreuses crises : les coups d'Etat s'enchaînent (Mali en 2020, Guinée en 2021, Burkina Faso en 2022...), ce qui ne permet plus aux agriculteurs d'avoir un accès sécurisé aux champs. S'ajoute à cela la guerre en Ukraine, qui pèse sur l'économie mondiale et les conséquences parfois dévastatrices du changement climatique.

Au Tchad, le 20 octobre 2022, une grande manifestation a eu lieu pour protester contre la prolongation de la transition, elle a rassemblé beaucoup de jeunes, qui, confrontés à de nombreuses difficultés, dont le manque d'emplois, se sont largement mobilisés. Dans certaines régions les jeunes ruraux ne peuvent plus aller au champ ni mener des activités génératrices de revenus. Ils doivent non seulement faire face à l'insécurité, mais aussi à la concurrence générée par les activités minières, notamment en raison de leur impact environnemental (pollution des sols).

Ils comptent alors beaucoup sur les cultures pluviales mais là encore, ils ont fait face en 2022 à une année très défavorable, avec des inondations qui les ont fortement déstabilisés. La récolte n'ayant pas été bonne, on craint une famine pendant la période de soudure. Par désespoir, certains jeunes se tournent vers l'exode rural. Ils partent dans les pays voisins ou en ville, en espérant trouver de l'aide pour eux et leur famille.

Malgré le manque de moyens, les jeunes ruraux dans le monde, ont la volonté de travailler la terre pour leur avenir. Les partages d'expériences, notamment avec les pays du Nord leur sont utiles pour se renforcer.

Lors du Sommet international des jeunes agriculteurs (Sija) en 2022, nous avons pu discuter directement avec d'autres jeunes agriculteurs du continent et d'ailleurs, et comprendre les réalités que les femmes rurales et les jeunes vivent.

Les échanges permettent de faire évoluer les idées, de voir les réalités d'autres pays. On se rend compte que ce que l'on fait chez soi se fait ailleurs, autrement, parfois mieux. Ce type de rencontres est très prometteur et redonne de l'espoir aux jeunes.

Pour autant, ces échanges doivent déboucher sur des actions concrètes. À la suite du Sommet, la PAFO (Organisation panafricaine des agriculteurs) a initié des recherches de partenaires en faveur de l'agriculture familiale, de l'agroécologie... qui bénéficieront aux jeunes agriculteurs. Mais, il faut surtout que les gouvernements et les partenaires techniques et financiers prennent en compte les demandes et recommandations des jeunes, qui sont l'avenir de l'agriculture.



Ella Inzahbo

Présidente de la coopérative des femmes productrices et transformatrices des produits locaux, Agrotech, membre du collège des jeunes du CNCPRT (Conseil national de concertation des producteurs et ruraux du Tchad)

« les gouvernements et les partenaires techniques et financiers doivent prendre en compte les demandes et recommandations des jeunes. »

AFDI EN BREF

Association de solidarité internationale, Afdi soutient les agriculteurs familiaux dans leur volonté de vivre dignement de leur métier et d'assurer la pérennité des exploitations agricoles et des organisations paysannes (OP).

Nos missions

Ancrée dans le territoire français, avec un fonctionnement en réseau composé de 11 associations régionales, et d'une nationale, Afdi poursuit trois missions complémentaires et indissociables :

S'ENGAGER
en faveur des
agricultures familiales

Afdi met des compétences à disposition des OP partenaires en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes, afin de les accompagner dans la construction de leurs argumentaires politiques et leurs dialogues avec les États, sociétés civiles et organisations internationales.

SOUTENIR
les initiatives des OP
partenaires des pays du
Sud

En coopérant avec des organisations créées et gérées par des paysans, Afdi favorise leur renforcement institutionnel et organisationnel, et le développement de l'ensemble des services agricoles adaptés aux besoins de leurs membres.

L'OP est l'outil le plus pertinent pour s'adresser au plus grand nombre d'agriculteurs familiaux.

SENSIBILISER
les professionnels du
monde agricole à la
solidarité

Afdi intervient auprès des apprenants de l'enseignement agricole et organise des dialogues entre paysans afin de mobiliser la profession agricole française dans des actions de solidarité internationale.



Fondée sur l'identité commune du métier de paysan, Afdi s'appuie sur les échanges entre pairs et les partenariats durables entre les mondes agricoles français et du Sud.

Nos valeurs

CITOYENNETÉ

Afdi promeut la responsabilité citoyenne des agriculteurs familiaux et place l'humain au centre de ses préoccupations.

Au regard de son rôle en matière de gestion des ressources alimentaires et naturelles et de lutte contre le changement climatique, l'agriculture tient une place importante et particulière au sein de la société. Afdi favorise une dynamique des exploitations familiales, actrices majeures du développement durable des territoires.

SOLIDARITÉ

Afdi crée une solidarité entre les paysans grâce au partage d'expériences (témoignages sur les démarches de développement), de moyens (contribution aux projets et au fonctionnement des organisations paysannes), et de valeurs.

RÉCIPROCITÉ

L'action d'Afdi est construite autour d'un métier commun.

Les agriculteurs familiaux dialoguent pour enrichir les positions et analyses de leurs organisations et rechercher des solutions. Ils défendent ensemble l'intérêt de l'engagement collectif.

Notre gouvernance et notre approche

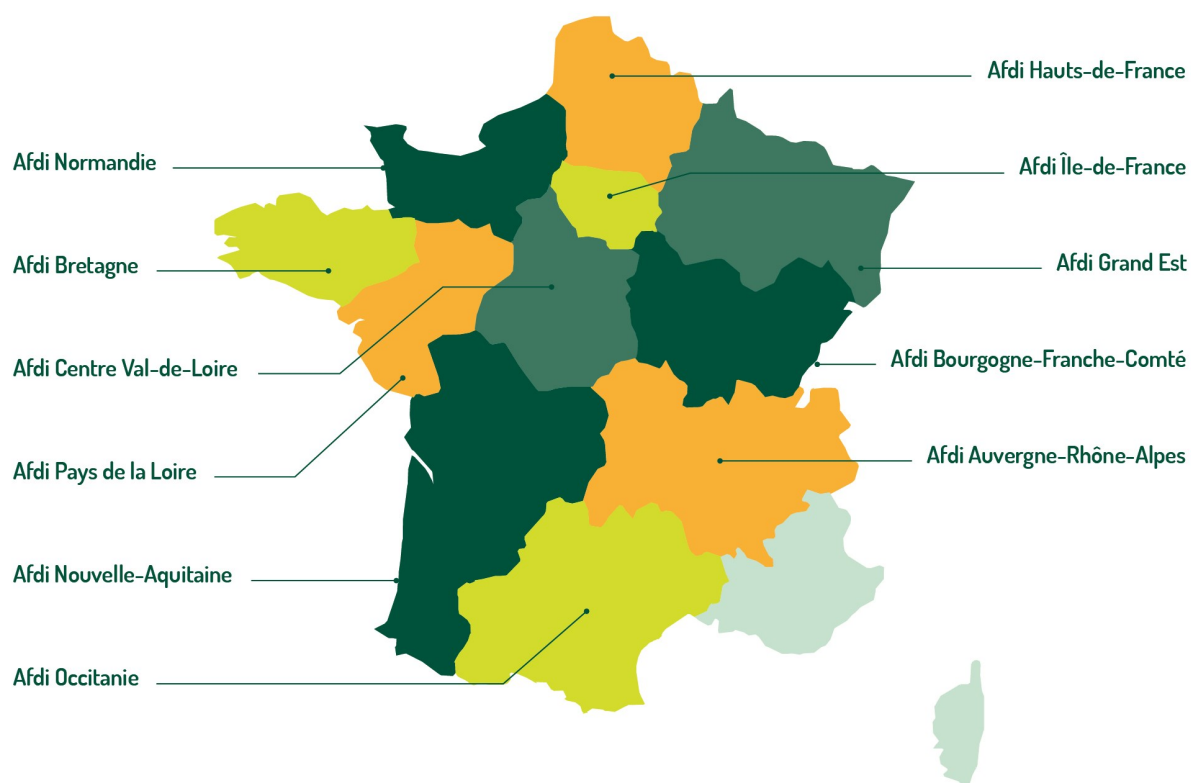
Afdi est un collectif d'associations et d'organisations professionnelles agricoles (OPA) françaises, dont le fonctionnement en réseau stimule les dynamiques d'échanges et le partage de pratiques. Cette dynamique contribue à démultiplier les partenariats avec les autres acteurs de la solidarité internationale des territoires.

Elle est composée de représentants d'OPA et de personnes individuelles, en grande majorité des professionnels de l'agriculture (agriculteurs, cadres, techniciens). Ces femmes et ces hommes engagés dans la coopération internationale s'appuient sur leurs expériences syndicales, économiques et sociales pour contribuer à l'atteinte des objectifs poursuivis par Afdi.

En basant son action sur les échanges professionnels entre pairs — de paysans à paysans, de techniciens à techniciens, d'organisations à organisations — et le partage de savoir-faire, Afdi développe une approche visant une solidarité paysanne mondiale autour du métier d'agriculteur.

S'inscrivant dans une démarche de qualité pour l'ensemble du réseau, Afdi vise une amélioration continue de ses approches et cherche à optimiser son impact.

LE RÉSEAU AFDI



11

Afdi
Régionales

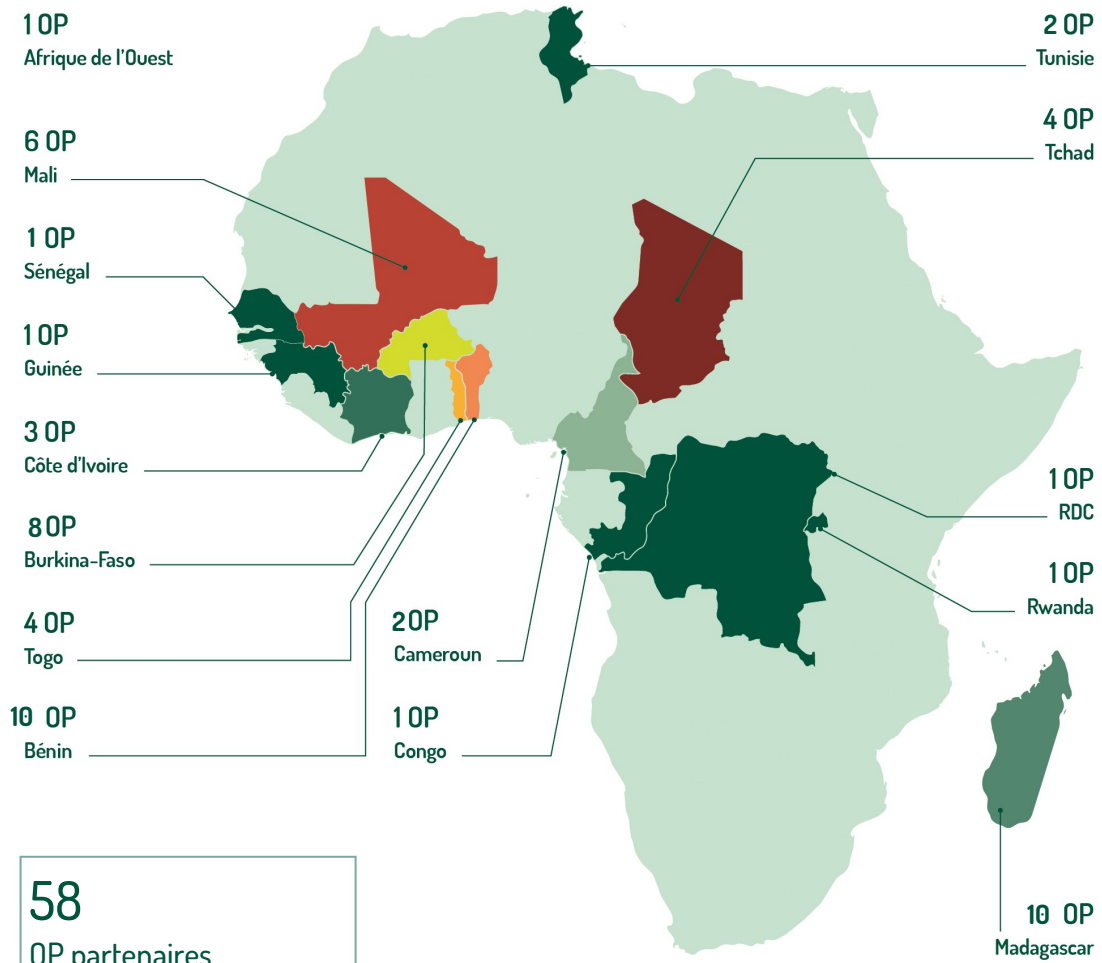
420

OPA membres

6000

Professionnels
bénévoles

LES ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES



58
OP partenaires

16
pays d'intervention



58 ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES

AFRIQUE DE L'OUEST (1 OP)	N Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest // Afdi nationale
BÉNIN (10 OP)	<p>N Association Nationale des Organisations Professionnels d'Éleveurs de Ruminants (ANOPER) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO) // Afdi nationale et Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Fédération Nationale des Producteurs de Semences du Bénin (FNPS-B) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>N Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (RÉPAB) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Association départementale des femmes agricultrices de l'Atlantique (ADFA-Atlantique) // Afdi Occitanie</p> <p>R Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants Atacora Donga (UDOPER-AD) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants Zou Collines (UDOPER-ZC) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>R Union régionale des coopératives de producteurs d'anacarde de l'Atacora-Donga (URCPA-AD) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>L Coopérative Communale des Producteurs de Semences de Maïs (CCPMS) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p> <p>L Coopérative communale des producteurs de semences de Savé-Iroungbin (CCPS-Savé) // Afdi Nouvelle-Aquitaine</p>
BURKINA FASO (8 OP)	<p>N Confédération paysanne du Faso (CPF) // Afdi nationale</p> <p>N Fédération nationale des groupements Naam (FNGN) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>N Union nationale des Mini Laiteries et des Producteurs de Lait (UMPL-B) // Afdi Normandie et Afdi Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>N Fédération des sociétés coopératives des professionnels agricoles du Burkina Faso (FESCOPAB) // Afdi nationale et Afdi Pays de la Loire</p> <p>R Coopérative de Prestations de Services Agricoles (COPSA-C) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>R Union provinciale des professionnels agricoles du Houët (UPPA Houët) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>R Union provinciale des professionnels agricoles de Nayala (UPPA Nayala) // Afdi Pays de la Loire</p> <p>L Union des coopératives rizicoles Faso Djigui de Bama (UCRB) // Afdi Occitanie</p>
CAMBODGE (1 OP)	N Facilitation Association of Economy for Coopératives (FAEC) // Afdi Grand Est et Afdi Normandie
CAMEROUN (2 OP)	<p>N Confédération Nationale des Producteurs de Cacao du Cameroun (CONAPROCAM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté</p> <p>N Concertation nationale des organisations paysannes au Cameroun (CNOP-Cam) // Afdi nationale</p>
CONGO (1 OP)	L Union départementale des organisations paysannes du Pool (UDOPP) // Afdi Grand Est
CÔTE-IVOIRE (3 OP)	<p>N Fédération des sociétés de coopératives de producteurs de porcs (FESCOOP-CI) // Afdi Centre Val-de-Loire</p> <p>R Union interrégionale des coopératives (UIREC) // Afdi Centre-Val de Loire</p> <p>L Société coopérative—Zone savanes de Bouaflé (SCZSB) // Afdi Centre-Val de Loire</p>
GUINÉE (1 OP)	R Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD) // Afdi Hauts-de-France

Légende :

N = niveau d'intervention nationale **R** = niveau d'intervention régionale **L** = niveau d'intervention locale

HAÏTI (2 OP)	R Fédération des chambres d'agriculture du Nord (FECHAN) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	R Réseau des coopératives caféières de la région du Nord (RECOCARNO) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
MADAGASCAR (10 OP)	N Réseau syndical des organisations agricoles (SOA) // Afdi nationale
	R Association des paysans pour le développement interprofessionnel (APDIP) // Afdi Bretagne
	R Cercle régional des agriculteurs malgaches (CRAM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté
	R Union Matanjaka (UM) // Afdi Bretagne
	R Vondrona fampanandrosoana ny tantsaha Matsiatra (VFTM) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté
	L Filanmatra Soa lombonana (FISOI) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	L Fitarikandro (id) // Afdi Occitanie
	L Koperativan'ny Tsara Tantely Fitovinagny (KTTF) // Afdi Auvergne-Rhône-Alpes
	L Mahababy Tia Fandrosoana (MTF) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté
	L Rono faritra matsiatra ambony (Union de coopératives laitières) (ROFAMA) // Afdi Bourgogne-Franche-Comté
	MALI (6 OP)
N Union nationale des coopératives de planteurs et maraîchers (UNCPM) // Afdi Centre-Val de Loire	
R Association des organisations professionnelles paysannes de la région de Mopti (AOPP de Mopti) // Afdi Centre-Val de Loire	
R Coordination régionale des organisations de jeunes ruraux de Koulikouro (CROJRK) // Afdi Normandie	
R Coordination régionale des organisations de jeunes ruraux de Ségou (CROJRS) // Afdi Bretagne	
L Comité local de concertation des ruraux de Yanfolila (CLCR) // Afdi Grand Est	
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (1 OP)	R Solidarité des femmes paysannes pour l'amélioration de l'agriculture (SOFEPAGRI) // Afdi Pays de Loire
RWANDA (1 OP)	N Imbaraga // Afdi Grand Est
SÉNÉGAL (1 OP)	R Plateforme des Organisations Paysannes des régions de Kaolack Kaffrine Diourbel et Fatick (POPKADIFA) // Afdi Auvergne-Rhône-Alpes
TCHAD (4 OP)	N Conseil national de concertation des producteurs du Tchad (CNCPT) // Afdi nationale
	R Association de groupements féminins (ATEKOR) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	R Fédération des cellules de jeunes agriculteurs et ruraux du Logone oriental (FCJARLOR) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	R Association pour la promotion de la filière karité dans le Mandoul (APROFIKA) // Afdi Hauts-de-France
TOGO (4 OP)	N Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP) // Afdi nationale
	R Union des agriculteurs de la région des plateaux (UAR-P) // Afdi Nouvelle-Aquitaine
	R Union régionale des organisations de producteurs de céréales de la région maritime (UROPC-M) // Afdi Hauts-de-France
	R Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo—Région centrale (REJEPPAT-RC) // Afdi Grand Est
TUNISIE (2 OP)	R Association des jeunes agriculteurs (AJA) // Afdi Pays de la Loire
	L Groupement de développement agricole Orbata (GDA-Orbata) // Afdi Pays de Loire

EN 2022, LE RÉSEAU AFDI SE DOTE D'UNE STRATÉGIE GENRE

L'année 2022 a été marquée par le processus d'élaboration d'une stratégie quinquennale sur le genre, adoptée lors de l'assemblée générale Afdi du 30 juin. Le réseau Afdi dispose désormais d'objectifs et d'un plan d'action pour mieux appréhender les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes en agriculture, et améliorer la qualité des actions menées par le réseau.

En 2022, Afdi a décidé d'élaborer une stratégie sur le genre, afin de renforcer sa prise en compte dans ses actions et pour en améliorer la qualité. Cette stratégie permet de fixer un cap et une progression dans toutes les activités de l'organisation.

CHIFFRES CLÉS

43 % des
agriculteurs sont des
agricultrices

La main d'œuvre
féminine produit

60 % de la
production agricole
mondiale

Les femmes ne maîtrisent
que **20 %**
des surfaces cultivables
dans le monde

40 % des membres
des OP partenaires d'Afdi
sont des femmes


La stratégie genre s'articule autour de trois axes :

Au Sud, l'approche genre améliore l'intervention d'Afdi auprès de ses partenaires, organisations paysannes du Sud. Il s'agit de mieux documenter les enjeux de genre des différents pays d'intervention, de traiter le sujet du genre systématiquement dans le dialogue stratégique entre Afdi et ses partenaires, et de mieux intégrer le genre dans les programmations.

En France, Afdi intègre le genre pour mobiliser le monde agricole et les pouvoirs publics français. Les actions de plaidoyer portées par Afdi défendent les hommes et les femmes de manière équitable. La communication est sensible au genre, en donnant la parole aux femmes et aux hommes, en bannissant les stéréotypes, et en communiquant sur les actions contribuant à réduire les inégalités. En matière d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, la lutte contre les préjugés de genre est mise en avant.

De manière transversale, Afdi devient une organisation compétente, opérationnelle et rigoureuse sur le genre, via des formations, des outils et méthodes adaptés à ses interventions, et un comportement exemplaire en interne, dans tous les aspects de son fonctionnement.

Le partenariat avec la commission nationale des agricultrices (CNA) de la FNSEA permet de mobiliser dans le réseau des agricultrices exerçant des responsabilités dans les organisations agricoles françaises et disposant d'expertise dans l'accès à l'égalité des droits des femmes et des hommes en agriculture.



L'approche « genre et développement » cherche à assurer une répartition égale des possibilités, des ressources et des bénéfices entre les différents groupes de la population visée par une intervention. Il s'agit de rendre plus efficaces et égalitaires les politiques, les programmes et les projets de développement. Elle permet de réduire les inégalités et engage une pleine participation au développement de toutes les catégories sociales, et surtout une valorisation du potentiel des femmes.

AFDI, PARTENAIRE DE LA TROISIÈME ÉDITION DU SOMMET INTERNATIONAL DES JEUNES AGRICULTEURS ORGANISÉ PAR LA PAFO, À KIGALI



En partenariat avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA) de France, Afdi a organisé les premiers Sommets internationaux des jeunes agriculteurs (Sija) en 2014 puis en 2019. Forte de ces précédentes expériences, Afdi a apporté un soutien technique et financier au Sija 2022, porté par la PAFO (Organisation Panafricaine des agriculteurs) à Kigali (Rwanda), du 24 au 29 octobre 2022. Le président de JA et cinq représentants de l'organisation française ont témoigné de l'ambition d'un engagement français pour une meilleure reconnaissance des jeunes agriculteurs en Europe et dans le monde.

Sous le thème de l'innovation et de la transformation agricole, le Sommet a constitué un espace d'échanges pour les jeunes leaders du monde rural face aux défis qu'ils rencontrent : le changement climatique, le renouvellement des générations en agriculture, le foncier, l'accès aux financements, les innovations et les nouvelles technologies, les partenariats publics et privés pour le renforcement de compétences.

Trois séquences se sont enchaînées durant une semaine : un premier forum des jeunes agriculteurs africains qui a conduit à l'ambition de créer une plateforme des jeunes agriculteurs au sein de la PAFO, une rencontre entre jeunes agriculteurs africains et européens pour discuter du renouvellement du partenariat Europe -Afrique, et enfin, le sommet international des jeunes agriculteurs, événement mondial, à l'issue duquel les jeunes ont signé un manifeste et acté la création d'un réseau international des jeunes agriculteurs et une journée mondiale dédiée.



Les ambitions partagées des jeunes agriculteurs et les réflexions menées soulignent la nécessité de promouvoir et accompagner la création d'espaces d'échanges et la mise en réseau des jeunes agriculteurs à travers le monde.

« Nous appelons à une meilleure considération de la jeunesse agricole de ce monde : nous ne sommes pas seulement l'avenir de l'agriculture, mais nous sommes le présent et la base sur laquelle une population mondiale croissante devra être nourrie de manière durable. »



CHIFFRES CLÉS

En Afrique de l'Ouest :

les 0-24 ans représentent

50% de la population

3 millions de

jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi, pour 900 000 postes

Pour aller plus loin : [Manifeste_Sija_2022.pdf \(afdi-opa.org\)](#) et [Temps-forts_Sija_2022.pdf \(afdi-opa.org\)](#)

RÉSILIENCE ET AUTONOMIE DES ORGANISATIONS PAYSANNES AFRICAINES FACE AUX CHOCS

Depuis trois ans, les prix mondiaux des matières premières, comme le blé ou les huiles végétales et de certains intrants agricoles flambent. C'est dans ce contexte qu'Afdi et la Fondation FARM* apportent un éclairage au débat sur la situation des agricultures africaines et sur leurs stratégies d'adaptation face aux chocs multiples, à travers une note d'analyse, basée notamment sur des données recueillies auprès d'organisations paysannes africaines.

Les agricultures familiales sont fortement impactées par le manque d'accès aux engrais et par une inflation qui s'est accentuée depuis la pandémie de Covid-19. Cela se traduit par des contraintes fortes sur les revenus des producteurs, leur accès à l'alimentation et leur capacité à produire. Tout cela intervient dans un contexte de grande vulnérabilité du continent au changement climatique et aux conflits.

Pourtant, les agriculteurs continuent de produire et mettent en place des stratégies d'adaptation. Les organisations paysannes l'ont rappelé dans l'enquête conduite par Afdi et la Fondation FARM. En s'appuyant sur l'atout que représente la grande diversité des agricultures africaines, les producteurs cherchent à recourir davantage à une production locale d'intrants et de denrées alimentaires pour leur consommation.

Les producteurs et ceux qui les accompagnent, en particulier leurs organisations professionnelles, visent un double objectif : résilience et autonomie. Les solutions d'adaptation, si elles sont accompagnées et mises à l'échelle, permettraient de développer des systèmes agricoles durables. Or, ces stratégies sont insuffisamment soutenues. Les acteurs français et européens de l'aide au développement, mais aussi des filières agricoles et alimentaires, ont l'opportunité de se positionner pour soutenir ces transitions, notamment *via* des co-investissements responsables. Ces derniers doivent s'inscrire dans les politiques portées par les gouvernements africains.


Afdi et la Fondation FARM formulent quatre recommandations visant à contribuer aux réflexions stratégiques de l'aide au développement rural, françaises et européennes :

- **Agir au-delà de l'urgence et soutenir la mise à l'échelle des stratégies d'adaptation et leur durabilité.**
- **Encourager une dynamique du secteur privé local et des logiques de co-investissement vertueuses.**
- **Accroître les financements pour une agriculture durable et compétitive.**
- **Souveraineté et agroécologie : faire converger les agendas.**

*Fondation FARM

Fondation au service de l'intérêt général, FARM (Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde) a l'ambition de contribuer à l'identification de solutions et à l'accélération de leur mise en œuvre pour renforcer la résilience des territoires ruraux et des agricultures.

Pour aller plus loin : [Hausse des prix et crises géopolitiques : quelle résilience des agricultures africaines face aux chocs ?](#)



La période actuelle, au-delà des dommages considérables qu'elle occasionne, offre une opportunité d'envergure pour le futur des relations Afrique-Europe : faire converger deux agendas politiques, celui de la souveraineté alimentaire et celui d'une transformation agroécologique structurelle.



ACCOMPAGNER LES ORGANISATIONS PAYSANNES PARTENAIRES



L'accompagnement des organisations paysannes (OP) partenaires d'Afdi est fondé sur un dialogue stratégique, inscrit dans la durée et adapté aux cycles de développement de chacune. Il favorise la consolidation des compétences internes des OP, pour construire et mettre en œuvre leurs plans d'action.

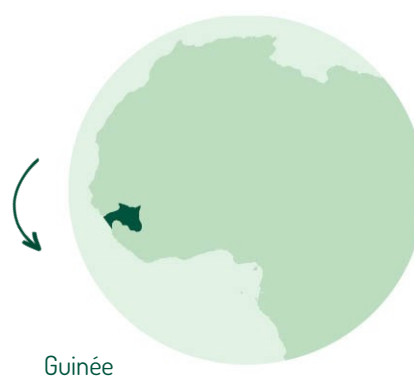
Améliorer la représentativité des femmes et des jeunes dans les organisations paysannes

Afdi accompagne les organisations paysannes partenaires dans l'amélioration de la représentativité des femmes et des jeunes au sein de leurs membres. Les OP relèvent les défis du renouvellement des générations et de l'équité de genre, par une meilleure inclusivité dans les instances de décision et l'accès aux services.

SUR LE TERRAIN

Animer des commissions de jeunes en Guinée

La Fédération des paysans du Fouta Djallon (FPFD) en Guinée compte près de 18 000 jeunes sur 35 000 membres. En 2022, elle a poursuivi le renforcement de 85 membres de 16 commissions jeunes locales, à travers des visites d'échanges et des formations sur les rôles et responsabilités des membres des bureaux. La commission nationale jeunes a élu un bureau de cinq membres, qui ont reçu une formation complémentaire. Son président siège au sein du conseil d'administration de la FPFD, portant ainsi la voix des jeunes. Cet appui à la montée en compétence des jeunes dans la gouvernance interne de la FPFD est accompagné d'activités techniques pour les jeunes agriculteurs (conseil à l'exploitation familiale, formation sur les plans d'affaires...).



Atelier de formation avec la CNOP (Mali)

SUR LE TERRAIN

Donner aux femmes les moyens de participer à l'élaboration des politiques publiques

175 femmes, responsables et futures responsables d'organisations paysannes ont été formées au Burkina Faso, à Madagascar, au Mali et au Togo. Les formations visent à renforcer les capacités des participants à porter une organisation paysanne et assurer le suivi des politiques publiques impactant les exploitations agricoles familiales. La formation comprend différents modules de renforcement (changement climatique, ou savoir agir en tant que leader d'une organisation paysanne par exemple).

Mener des ateliers de réflexion-action pour un diagnostic local des inégalités de genre

Au Tchad, 72 paysannes relais de 3 organisations paysannes provinciales (Atekor, Aprofika et FCEJARLOR) ont été formées à l'approche genre, et à l'animation d'ateliers de réflexion-action. Il s'agit, collectivement, d'identifier un problème et d'en trouver la solution à partir des difficultés des membres du groupe, des compétences et pratiques quotidiennes des ménages et des organisations, et la définition d'actions à mener.

Lors de ces réunions, les paysannes relais mobilisent les outils tels que l'arbre à problèmes, l'horloge journalière, la grille FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces), l'arbre à solution et l'écoute active. Cette approche permet d'aborder aussi bien des activités au cœur d'une organisation ou d'un projet, que dans la vie quotidienne (violences intrafamiliales, par exemple). L'objectif est de renforcer la confiance des femmes dans leur capacité à exercer leur activité et à appréhender un problème.

Dans le cadre du projet Alfop (Alphabétisation fonctionnelle des femmes membres des organisations paysannes du Tchad), ces formations ont permis de consolider les compétences des paysannes relais dans l'animation et leur appréhension des difficultés sociales qui pourraient émerger, aussi bien dans l'agriculture, que dans la lecture ou dans la gestion de leurs commerces.

RÉSULTATS 2022

29 % de femmes
dans les conseils
d'administration des OP
partenaires

27 % de jeunes
dans les conseils
d'administration des OP
partenaires

72 paysannes relais
formées à l'approche genre



Témoignage de paysannes relais sur leur formation (Tchad)



Consolider la gestion interne des organisations paysannes

La reconnaissance des OP dans leur environnement est notamment liée à leur capacité de gestion des ressources dont elles disposent. L'accompagnement d'Afdi est fondé sur un dialogue stratégique avec l'OP. Sur la base d'un autodiagnostic réalisé en début de programme, chaque OP partenaire s'engage à améliorer au moins deux compétences clés (la comptabilité, la mobilisation de ressources financières, par exemple).

RÉSULTATS 2022

2 239 femmes.jour
et **4 777**
hommes.jour de formation
à la gouvernance interne
des OP

34 OP ont présenté
leurs états financiers en AG

31 OP ont diversifié leurs
ressources financières

SUR LE TERRAIN

Pour une justice fiscale des coopératives agricoles

L'Acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives (AUSCOOP) régit les coopératives agricoles dans l'espace OHADA (organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) depuis quelques années. Cet acte ne prévoit pas de dispositions fiscales, laissées à l'initiative de chaque État. Au Burkina Faso, le régime applicable est fixé par le code général des impôts, dont certaines dispositions sont sujettes à interprétations différentes par les agents.

La CPF s'est saisie du sujet et anime une démarche de réflexion avec ses membres. Après un état des lieux réalisé par un fiscaliste, elle a organisé un atelier avec l'appui de personnes ressources de coopératives agricoles françaises, mobilisées par Afdi, et d'un juriste de l'OHADA. Elle forme ses membres les plus impactés, engagés dans des marchés institutionnels ou transformateurs de produits agricoles. En parallèle, la CPF a entrepris un argumentaire mettant en valeur les spécificités des coopératives agricoles, afin d'engager un plaidoyer pour une exonération fiscale des coopératives agricoles.



Accompagner les projets économiques des coopératives

Par les services proposés à leurs membres (transformation, commercialisation, approvisionnement, services financiers, ...) les coopératives sont des maillons essentiels pour améliorer l'inclusion des agriculteurs familiaux dans les marchés. La mise en place de ces services nécessite une réflexion économique approfondie, avant d'engager l'organisation et ses membres dans leur mise en œuvre.

Face aux besoins croissants des producteurs, les coopératives ont mis en place plusieurs réponses :

- Formations en gestion d'entreprise et réalisation de plans d'affaires (analyse des projets économiques des coopératives au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, et Mali) ;
- Développement d'un service de conseil de gestion, par le Centre de Gestion des OP de la CPF au Burkina Faso ;
- Réflexions pour la mise en place de structures de conseil intégrant des services de conseils économiques aux OP, au sein de la Fupro au Bénin, et de la CTOP au Togo.

RÉSULTATS 2022

16 conseillers formés
(gestion, plans d'affaire)

12 plans d'affaires
réalisés

4 mises en relation avec
des organismes financiers

1 centre de conseil de
gestion pour les OP



Séance de travail avec les équipes du Centre de Gestion des OP de la CPF (Burkina Faso)



Bénin, Burkina Faso,
Cameroun, Côte d'Ivoire,
Madagascar, Mali, Togo

Participer aux concertations pluri-acteurs

L'implication des organisations paysannes dans les concertations pluri-acteurs est indispensable pour le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires locaux.

Dans les filières et les territoires, les OP participent aux réflexions et font entendre la voix des agriculteurs et agricultrices. Elles sont un maillon nécessaire au développement agricole.

RÉSULTATS 2022

13 OP engagées dans les espaces de concertation pluri-acteurs dans les territoires

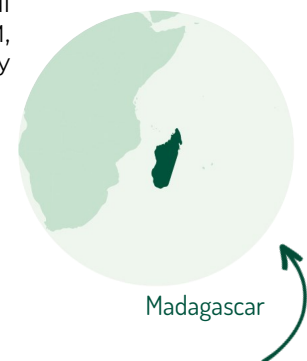
18 OP engagées dans les espaces de concertation pluri-acteurs dans les filières

SUR LE TERRAIN

Redynamiser l'interprofession semences F3M à Madagascar

En 2022, le ministère de l'Agriculture et de l'élevage malgache s'est donné comme objectif de faire du secteur semencier le pilier de l'accroissement des productions agricoles. Réseau SOA, en partenariat avec Afdi, entend renforcer le poids économique et le positionnement stratégique des organisations paysannes productrices de semences au sein de la filière.

En octobre, Réseau SOA, F3M, le Service Officiel de Contrôle des Semences et Afdi Madagascar ont rencontré en France les acteurs semenciers dont le Semae, interprofession des semences et plants. Quelques mois plus tard, deux professionnels de Semae ont participé à un atelier de concertation à Madagascar portant sur les enjeux de la filière. Réseau SOA est aujourd'hui membre de F3M, l'interprofession malagasy des semences.



SUR LE TERRAIN

Améliorer la gestion des ressources en eau de la vallée du Kou au Burkina Faso

L'UCRB s'est positionnée comme un acteur incontournable pour la gestion du périmètre irrigué de la vallée du Kou par l'organisation de cadres de concertation et de tournées de sensibilisation mobilisant tous les acteurs concernés. Cette animation a permis de formaliser la gestion de l'eau dans un calendrier qui régleme les tours d'eau et les conditions de son prélèvement, de détecter des zones de fuite et d'entreprendre des travaux collectifs sur l'équipement technique. Les actes de piratage et les conflits ont depuis, largement diminué et l'UCRB est devenu un collaborateur privilégié des collectivités territoriales.

Valoriser les produits agricoles

Afdi soutient des organisations paysannes qui accompagnent des groupes de producteurs sur la base de cahiers des charges définis, en recherchant une qualité spécifique du produit (bio, équitable, semences certifiées etc.). Elle s'appuie sur l'expertise riche et variée des organisations professionnelles agricoles françaises.

SUR LE TERRAIN

Par le conseil à l'exploitation familiale

Pour les agriculteurs, un préalable à la valorisation des productions sur les marchés est la connaissance des stocks commercialisables sans mettre en péril l'alimentation de la famille. Le conseil à l'exploitation familiale propose des outils et méthodes permettant de suivre l'évolution des stocks de céréales en fonction de la consommation familiale, de connaître les coûts de production pour fixer un prix de vente adéquat, de gérer la trésorerie familiale pour anticiper les besoins, etc. Ces différents outils ont d'abord été introduits au Tchad auprès de 72 paysannes relais, puis auprès des membres des trois organisations paysannes partenaires d'Afdi au sud du pays (Aprofika, Atekor et FCJARLOR).

SUR LE TERRAIN

Par des démarches collectives de certification : le fromage Gassiré (Anoper)

L'appui à la valorisation du fromage Gassiré à travers la démarche qualité se traduit par le conseil en gestion du troupeau, et le soutien aux groupements de transformatrices et aux exploitations d'agropasteurs.

Des concertations entre ces groupes sont également mises en place pour améliorer les procédés techniques dans la filière.

La vente du Gassiré se fait sur les marchés mais aussi dans une boutique qui commercialise des produits locaux, à destination des particuliers et des professionnels. Une enquête a été réalisée auprès de grossistes, détaillants, ménages et restaurateurs, afin d'évaluer le niveau d'appréciation des fromages et d'identifier des axes d'amélioration de la valorisation du Gassiré.



RÉSULTATS 2022

37 922 fromages ont été produits (UDOPER AD et UDOPER ZC)

20 groupements féminins ont bénéficié d'un suivi et d'un appui-conseil dans la transformation et la commercialisation du Gassiré

Rendre les métiers agricoles attractifs pour les jeunes ruraux

Alors que la population mondiale comptera 9 milliards d'habitants en 2050, la question de la jeunesse et du renouvellement des générations en agriculture est au cœur des préoccupations des organisations paysannes. Le défi de l'emploi agricole se pose aussi bien au niveau individuel (installation, accès aux facteurs de production, formation...) qu'au niveau collectif (plaidoyer, suivi des politiques).

SUR LE TERRAIN

Former les jeunes agriculteurs à l'agroécologie au Togo

En 2022, le Rejeppat-RC a poursuivi la formation technique des jeunes à travers son dispositif de fermes écoles en agroécologie.

Dans chaque ferme, un maître formateur accueille et forme les jeunes sur des thématiques ciblées : élevage de volailles et de petits ruminants ; production vivrière (maraîchage, céréales, tubercules) et transformation des productions ; production d'anacardes ; techniques de lutte contre les ravageurs des cultures ; gestion d'une exploitation (planification, comptabilité, stratégies commerciales...).

En 2022, 236 jeunes dont 79 femmes ont bénéficié des parcours de formations. Deux nouvelles fermes écoles ont été mises en place, portant à 12 le nombre de fermes écoles actives dans la région centrale.



Visites des exploitations agricoles des jeunes formés, pour évaluer la mise en pratique des techniques agroécologiques (Togo)

« Nous défendons les valeurs d'une jeunesse paysanne professionnelle, dynamique et autonome afin que chaque jeune producteur puisse vivre de son métier. » Rejeppat

Accompagner l'insertion des jeunes en Tunisie

En Tunisie, dans le gouvernorat de Gafsa, l'AJA a mis en place un dispositif d'insertion des jeunes, qui s'articule autour de trois volets. Il s'agit tout d'abord d'attirer les jeunes dans le secteur agricole, par la promotion du métier et des produits, l'animation de clubs agricoles dans des lycées, la mise en valeur de la place de la femme dans les activités agricoles, et l'organisation d'échanges entre agriculteurs tunisiens et français.

Ces jeunes sont ensuite accompagnés dans leur professionnalisation, avec un conseil à l'installation, des formations et accompagnements techniques, et le développement de projets collectifs. Enfin, l'AJA défend les intérêts des jeunes agriculteurs en participant à la définition des politiques régionales et nationales et en portant un plaidoyer pour une agriculture résiliente au changement climatique. En 2022, 130 jeunes dont 50 femmes ont été accompagnés dans les étapes de leur installation.

Grâce à cet investissement dans la jeunesse, le secteur agricole se développe localement : entre 2015 et 2022, plus de 500 ha supplémentaires ont été mis en culture dans la délégation de Sened et de Zanouch.



Atelier avec les jeunes agriculteurs de l'AJA (Tunisie)

RÉSULTATS 2022

17 OP
(dont 7 nationales) de
8 pays accompagnent
l'insertion des jeunes
ruraux dans les activités
agricoles et para agricoles



S'adapter au changement climatique

L'anticipation de la crise climatique est au cœur des préoccupations des organisations paysannes. En raison de leur dépendance aux ressources naturelles et de la faiblesse de leurs moyens financiers, les agriculteurs familiaux sont très vulnérables face aux effets du changement climatique. L'adaptation des agricultures est devenu un enjeu stratégique pour les organisations paysannes et pour l'accompagnement qu'Afdi leur propose.

SUR LE TERRAIN

Développer l'agroécologie

De 2019 à 2022, Afdi a animé le projet Vital, initiative de transition agroécologique financée par la CEDEAO et l'AFD, conduite en partenariat avec l'institut national polytechnique Houphouët Boigny et les organisations paysannes Uirec et SCZSB en Côte d'Ivoire.

18 parcelles expérimentales animées par deux chercheurs, 18 animateurs et 48 paysans-relais, ont permis aux producteurs de cacao et de maïs de s'approprier des pratiques agroécologiques : taille et gestion de la densité des cacaoyers dans la plantation, agroforesterie, association maïs-légumineuses, pratique de la couverture de sol et du non-labour, fabrication et utilisation de bio-intrants, etc. 1 256 producteurs et productrices ont été formés sur la période. L'Uirec s'est de plus engagée dans la certification biologique pour le cacao de ses membres.

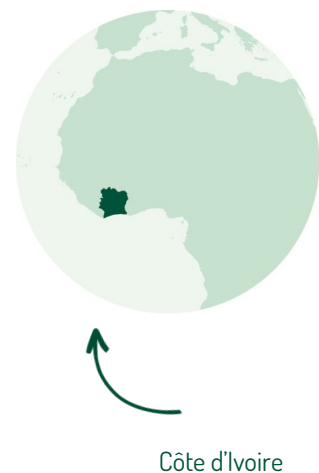
RÉSULTATS 2022

31 organisations paysannes de **11** pays accompagnent leurs membres à s'adapter aux changements climatiques

2 493 femmes et **5 915** hommes utilisent les méthodes et techniques adaptées aux changements climatiques



Parcelle de maïs sous couvert végétal (Côte d'Ivoire)



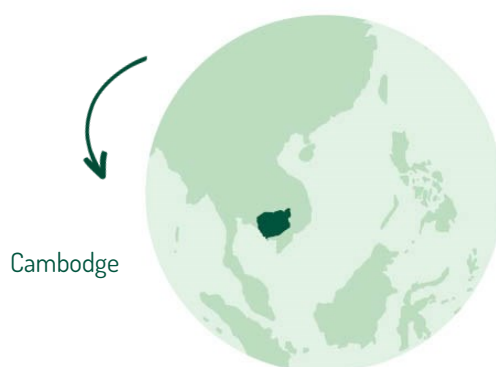
Côte d'Ivoire

Produire sous un label agroécologique

La Faec accompagne trois coopératives dans la promotion de pratiques agroécologiques. Il s'agit plus particulièrement de s'engager dans deux référentiels cambodgiens : le label GAP « Good Agriculture Practices » qui vise à développer des pratiques agroécologiques en maraîchage pour réduire l'utilisation des intrants de synthèse ; et le référentiel « bio-safe » qui s'adresse aux producteurs de poulets de chair pour améliorer les conditions d'élevage et réduire les maladies des animaux. Ces deux labels donnent un accès privilégié à certains marchés et supermarchés du pays.



Atelier de formation sur les pratiques agroécologiques dans le maraîchage (Cambodge)



Valoriser un réseau de sites vitrines de producteurs

Depuis 2018, Réseau SOA favorise la mise en place de Comités Verts au sein de ses organisations paysannes membres, à Madagascar. Ces comités sont composés de cinq producteurs qui ont été formés aux pratiques agroécologiques. Ils appliquent les techniques apprises sur leurs propres parcelles et accueillent des groupes de producteurs sur ces sites vitrines pour les former à leur tour. En 2022, ce sont 84 paysans supplémentaires qui ont intégré un Comité vert.



Visite d'une exploitation agricole qui met en pratique des techniques agroécologiques (Madagascar)

Co-construire les politiques agricoles

L'appui d'Afdi aux OP dans le renforcement de la capacité à participer à l'élaboration de politiques vise à renforcer leur implication dans la co-construction de politiques agricoles et dans des dispositifs de veille et d'anticipation des crises. Pour ce faire, Afdi mobilise de nombreuses compétences issues des OPA françaises et favorise le développement de passerelles politiques. Afdi anime également avec des OP nationales un dispositif de suivi des effets de leurs contributions aux politiques et programmes agricoles et ruraux.

SUR LE TERRAIN

Mettre en œuvre des politiques de développement rural inclusives

Le projet « Paysans engagés dans l'évaluation des politiques sectorielles » a contribué au renforcement des capacités de coordination et de dialogue des organisations paysannes au Burkina Faso, dans la gouvernance des politiques de développement rural.

Les actions ont visé une amélioration des connaissances et une montée en compétences (plaidoyer, concertation, suivi des politiques) aux niveaux national et local, ce qui a permis une prise en compte de dix de leurs propositions dans les politiques du pays. Par exemple : la reconnaissance des exploitations familiales, la mise en place d'un dispositif de gestion des intrants, ou encore sur le foncier, la mise en place d'un quota de terres pour les femmes, les jeunes et les populations vulnérables dans les zones aménagées.

RÉSULTATS 2022

6 organisations paysannes impliquées dans la définition de politiques

38 réunions de concertation multi-acteurs sur les politiques

5 positions formalisées par les organisations paysannes dans le débat public



Formation sur les politiques foncières des responsables des OP de la CPF (Burkina Faso)



INFORMER ET DIALOGUER POUR PROMOUVOIR LES AGRICULTURES FAMILIALES

Afdi conduit des actions d'information et de dialogue auprès des organisations professionnelles agricoles françaises (OPA), des apprenants des établissements d'enseignement agricole, et des pouvoirs publics pour mettre en évidence les enjeux du développement agricole et le rôle des agricultures familiales.

Éduquer à la citoyenneté et la solidarité internationale (ECSI)

Afdi informe les apprenants de l'enseignement agricole sur les réalités des agricultures africaines, par des interventions en milieu scolaire, des formations au sein du réseau Afdi et des voyages en France d'agriculteurs africains. La participation dans les concertations au niveau national, dans le cadre du Groupe national de concertation sur l'ECSI, permet de considérer les perspectives de divers acteurs.

RÉSULTATS 2022

84 interventions dans les établissements de l'enseignement agricole, auxquelles **2 952** apprenants ont assisté

75% des apprenants déclarent que leur perception de l'agriculture africaine a évolué grâce à l'intervention d'Afdi

1 formation des intervenants Afdi (élus et salariés) sur l'ECSI

1 réunion des animateurs Afdi pour le partage des expériences et le renforcement de la coordination

SUR LE TERRAIN

Mobiliser les établissements scolaires pour coconstruire des projets pédagogiques

Un tiers des interventions ECSI en 2022 ont été associées à un projet pédagogique d'un établissement d'enseignement, ce qui tend à renforcer leurs effets et leur durabilité. Par exemple, Afdi Haut-de-France, dans le cadre des « Tandems Solidaires » pilotés par le Réseau Régional Multi Acteurs (RRMA), a travaillé avec deux classes de Bac Pro TCV (Technique Conseil Vente) du lycée de Cluny dans le cadre d'un projet intitulé « Impact du changement climatique ».

Une élève témoigne de la manière dont elle a perçu ces travaux : **« J'ai été touchée par la forte inégalité de ce monde entre les pays du Nord et ceux du Sud, j'ai pris conscience que j'avais la chance d'être nourrie, logée, scolarisée et d'avoir accès à une eau propre ».**



Intervention ECSI en lycée professionnel agricole (Hauts-de-France)



La boîte à outils fait peau neuve : la boîte à outils ECSI du réseau Afdi a été remaniée et enrichie, et compte désormais 50 outils différents !

Informer, former et mobiliser via les échanges paysans

Par des voyages d'échange et d'étude Nord/Sud ou Sud/Nord, et des interventions directes dans les instances des Organisations professionnelles agricoles (OPA) françaises, Afdi met en évidence les enjeux du développement agricole à l'échelle mondiale et les perspectives de mobilisation des OPA auprès des Organisations paysannes du Sud et des partenaires du développement.

SUR LE TERRAIN

Renforcer les dialogues entre organisations paysannes françaises et africaines

L'année 2022 a connu une nette reprise des voyages d'étude Nord/Sud et Sud/Nord, action très ralentie pendant la pandémie de la Covid-19.

Les dialogues thématiques régionaux ont porté notamment sur la durabilité des exportations françaises de produits laitiers (Afdi Normandie), et la mise en œuvre de partenariats économiques responsables entre acteurs économiques de la filière ananas bio au Bénin (Afdi Nouvelle Aquitaine).

Au niveau national, Afdi a tenu en 2022 un dialogue sur la question du genre dans les organisations professionnelles agricoles, avec la participation de la Commission nationale des agricultrices (CNA) de la FNSEA et la présidente du Collège des femmes du Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).



Table ronde sur « La question du Genre dans les dynamiques des organisations paysannes »

RÉSULTATS 2022

18 voyages d'études
Sud-Nord et Nord-Sud

74 interventions d'Afdi
auprès des OPA

10 dialogues
thématiques

Soutenir les agricultures familiales et dialoguer avec les pouvoirs publics

Afdi est engagée dans les régions françaises et au niveau national dans un dialogue avec les pouvoirs publics sur la définition des politiques qui concernent la coopération et le développement international. Afdi soutient les initiatives d'échange et de dialogue en faveur des agricultures familiales africaines, principales sources d'emploi en Afrique subsaharienne.

RÉSULTATS 2022

118 élus publics régionaux et nationaux rencontrés et sensibilisés sur les enjeux identifiés par Afdi

42 participations d'Afdi à des instances de concertation

41 responsables Afdi élus et salariés formés

SUR LE TERRAIN

Déployer des actions aux niveaux national et régional

Au niveau national, Afdi est membre du Groupe Interministériel sur la Sécurité Alimentaire (GISA), et a participé à un ensemble de rencontres sur le développement international, notamment dans le cadre du Forum Rural Mondial.

Dans les régions, la participation des Afdi aux réunions d'échange et de concertation avec les collectivités territoriales, notamment au travers des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA), permet de partager les perspectives d'Afdi sur les questions du développement agricole et rural.

Promouvoir les agricultures familiales

Une mission du ROPPA et de l'Organisation Panafricaine des agriculteurs (PAFO) a été invitée en France, en juin 2022. Plusieurs rendez-vous institutionnels ont été tenus sur le développement agricole et la sécurité alimentaire, et le besoin de politiques publiques favorables aux agriculteurs familiaux (Agence française de développement, Comité Technique Foncier et Développement, FNSEA, Commission nationale des agricultrices de la FNSEA, bureau de JA, coordination de l'initiative présidentielle FARM pour la sécurité alimentaire mondiale, secrétariat d'AgriCord). Dans le contexte de la guerre en Ukraine, de l'inflation des prix de l'énergie et de la hausse des prix agricoles, les enjeux politiques de la souveraineté alimentaire et de la production agricole durable en Afrique sont déterminants.

A l'occasion de cette mission, il a été mis en évidence l'importance du rôle des OP dans la construction de modèles agricoles et alimentaires durables, et de faire résonner leurs voix en particulier au « Nord ».



Labour d'un champ (Afrique de l'Ouest)



ANIMER UN RÉSEAU



Le réseau Afdi, engagé dans une démarche qualité, vise l'amélioration continue de son organisation, de ses pratiques et des effets de ses interventions : renforcer l'appropriation des apprentissages collectifs en particulier par la Coopérative de compétences, améliorer le pilotage stratégique par le suivi-évaluation, et faire évoluer sa vision stratégique à l'aune de la revue de son actuel rapport d'orientation et par l'intégration de perspectives, comme les nouvelles formes d'engagement.

Améliorer le pilotage et le suivi-évaluation des partenariats

Afdi renforce le dialogue stratégique dans le suivi des partenariats et consolide l'appropriation des savoirs et savoir-faire au sein du réseau, notamment par un suivi-évaluation plus qualitatif et dynamique, pour l'accompagnement des activités avec les organisations paysannes partenaires et un meilleur pilotage stratégique.

SUR LE TERRAIN

Organiser des rencontres associatives thématiques

Plusieurs rencontres ont réuni les équipes Afdi autour de thématiques transversales parmi lesquelles la question du foncier, l'interprofession semences, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, l'égalité de genre, le suivi-évaluation, le climat, le plaidoyer, le conseil aux exploitations familiales, ou encore la gestion de la sécurité.

Animées par le référent thématique pour le réseau Afdi, elles permettent une diffusion d'information et de connaissances, favorisent les échanges de pratiques, offrent des temps de formation, tout en renforçant la dynamique du réseau.

Journée thématique sur l'ECSI (éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale)



RÉSULTATS 2022

11 rencontres
thématiques

SUR LE TERRAIN

Consolider le dispositif de suivi-évaluation

Sur la base du diagnostic et des recommandations issues de l'auto-évaluation accompagnée d'Afdi, l'année 2022 a permis de poursuivre la consolidation du dispositif de programmation et suivi-évaluation, en particulier concernant l'utilisation des analyses de données au niveau national à des fins de pilotage d'activités.

Un atelier a été réalisé en juin à cet effet pour améliorer (i) le suivi des partenariats par les cellules et les groupes pays, (ii) le pilotage des partenariats pour les Afdi régionales et (iii) harmoniser les modalités de leur analyse. Le suivi des actions visant à améliorer la culture du dialogue stratégique s'est également renforcé en 2022.

Réviser et renforcer la feuille de route du réseau Afdi

Dans un souci de développement stratégique institutionnel et pour s'adapter à l'évolution des contextes et des besoins des partenaires (organisations professionnelles agricoles du Sud et du Nord, partenaires techniques et financiers...), la stratégie Afdi 2025 est revue. Elle s'appuie sur une feuille de route, permettant de faire ressortir les enjeux actuels et futurs, afin de dessiner les perspectives à construire pour la prochaine décennie.

SUR LE TERRAIN

Poursuite de la revue de la Stratégie « Afdi 2025 »

La feuille de route de la revue « Afdi 2025 », élaborée et validée par le Conseil d'administration, s'appuie sur les choix historiques d'Afdi, les caps visés dans sa stratégie et la méthode sur laquelle Afdi se base pour mettre en œuvre ses actions, définir les résultats attendus et suivre son avancement. En 2022, une stratégie genre et une stratégie climat ont été finalisées, une étude sur le rôle des organisations paysannes dans la résilience, la stabilisation et la gouvernance en contexte de crises a été lancée, et une note de politique sur les impacts des hausses de prix agricoles internationaux sur les agricultures familiales a été publiée. Prochainement, une feuille de route sur les approches Afdi concernant l'installation et l'insertion des jeunes sera élaborée et une capitalisation sur les partenariats économiques responsables publiée.

RÉSULTATS 2022

2 stratégies thématiques (Genre et Climat)

2 ateliers thématiques sur la mobilisation des bénévoles

1 enquête par questionnaire sur l'ensemble du réseau de bénévoles

SUR LE TERRAIN

Renforcer la dynamique du réseau

La dynamique du réseau Afdi repose sur la mobilisation et l'engagement bénévole de nombreux professionnels du monde agricole. Dans un contexte de forte évolution des formes d'engagements bénévoles, et des besoins des organisations paysannes partenaires, Afdi a lancé en 2022 un ensemble d'actions afin de poser les bases d'une stratégie de mobilisation de nouveaux professionnels bénévoles, qui repose notamment sur une communication renouvelée et des parcours d'engagement spécifiques.

Faire évoluer la démarche qualité d'Afdi

La démarche qualité d'Afdi s'est poursuivie en vue de l'obtention du certificat EFQM (European Foundation for Quality Management) « Reconnue pour l'excellence ». L'ensemble du réseau a été mobilisé dans la préparation à l'évaluation par l'Afnor prévue pour 2023.

SUR LE TERRAIN

Mettre en œuvre la démarche qualité

Après avoir obtenu le certificat EFQM « Engagé vers l'excellence » délivré par l'Afnor en 2018, Afdi a choisi de passer le niveau supérieur visant à obtenir celui de « Reconnu pour l'excellence » en 2023.

Après avoir sensibilisé le réseau Afdi à cette nouvelle étape de certification, le programme d'amélioration continue de la démarche qualité s'est poursuivi en 2022 avec l'analyse de seize pratiques récurrentes au niveau de leurs contexte, objectifs, déploiement, résultats, actions et évaluation.

Onze personnes responsables d'approche clés ont été préparées à l'évaluation Afnor prévue en avril 2023, avec l'accompagnement du cabinet de consultance Stratéis.

Le Groupe Qualité d'Afdi a également suivi les différentes étapes et leur progression.



Présentation de la nouvelle démarche de certification Afdi

RÉSULTATS 2022

16 approches clés analysées

11 personnes préparées à l'évaluation Afnor


EFQM



Capitaliser les expériences réussies, les bonnes pratiques et les méthodologies

La production régulière de documents sur des thématiques et dans des formats variés permet de répondre aux besoins et attentes des acteurs concernés. L'enjeu de la capitalisation est de s'assurer que la production de connaissances et de savoir-faire réponde aux besoins du réseau, fasse l'objet d'une bonne diffusion, et d'une portabilité d'un partenariat à un autre ou d'une Afdi à une autre.

SUR LE TERRAIN

Capitaliser sur les partenariats économiques responsables (PER) menés par Afdi

L'étude sur les PER vise à analyser les quatre partenariats économiques responsables développés par Afdi ces dernières années (ananas bio et noix de cajou bio et équitable au Bénin, soja bio au Burkina Faso, plantes aromatiques en Tunisie). Elle présente les objectifs, les acteurs, les schémas de mise en œuvre, les succès et les difficultés rencontrées au regard des résultats ciblés. L'étude se concentre également sur la mission d'accompagnement d'Afdi auprès des organisations paysannes (facilitation dans la mise en place du partenariat, appui dans les étapes de la contractualisation par exemple).

Et de sa mission en tant que garante éthique en termes de réduction des incidences sociales et environnementales négatives, des actions économiques des entreprises françaises en Afrique.

RÉSULTATS 2022

14 documents de capitalisation réalisés (coups de projecteurs, repères méthodologiques)

5 études approfondies en cours de réalisation

8 productions diffusées

SUR LE TERRAIN

Souligner le rôle central des organisations paysannes dans la résilience des territoires ruraux

Dans un contexte d'accumulation de crises multidimensionnelles (alimentaires, climatiques, sécuritaires, sanitaires et politiques), Afdi a lancé une étude pour analyser de façon approfondie et caractérisée le rôle des organisations paysannes dans la résilience, la gouvernance et la stabilisation des zones où elles interviennent. Il s'agit plus spécifiquement d'identifier les facteurs clefs et l'évolution de leur rôle (besoins spécifiques, modalités de fonctionnement, capacités d'actions). L'étude porte sur le Bénin et le Tchad pour une analyse portant davantage sur l'anticipation, et sur le Mali et le Burkina concernant la gestion des situations en crise/en stabilisation.

Favoriser le dynamisme du réseau

L'animation des espaces de collaboration et de rencontres associatives constitue autant d'opportunités pour renforcer les capacités des équipes salariées et bénévoles, et dynamiser le réseau par la valorisation des connaissances et savoir-faire, la mutualisation des compétences, la réflexion sur les pratiques et leurs adaptations à l'évolution des contextes.

SUR LE TERRAIN

Mener des réflexions au sein du réseau

Le Séminaire des permanents, évènement associatif qui réunit l'ensemble des salariés Afdi, aux niveaux régional, national et international, s'est déroulé du 26 au 29 septembre avec 44 participants. Cet espace de coordination et d'échanges a permis d'articuler des sessions informatives sur des sujets ayant un intérêt pour le réseau Afdi, des ateliers de réflexion, des séquences thématiques portant sur des sujets innovants, stratégiques ou d'actualité pour le réseau Afdi.

Les différents échanges ont favorisé une réflexion de qualité en particulier autour des moyens pour améliorer la coordination au sein du réseau, pour développer collectivement les méthodes, s'organiser efficacement, fluidifier les échanges, faciliter les travaux collectifs, échanger sur les pratiques et expériences. L'évolution d'Afdi dans un contexte complexe et mouvant nécessite d'anticiper le changement et de rester créatif et flexible pour s'adapter, rendant ainsi essentiels ces temps de rencontre associative.



Atelier de réflexion avec les animateurs du réseau lors du Séminaire des permanents

RÉSULTATS 2022

3 jours de Séminaire des permanents

44 participants du réseau national et international



Madagascar

LES ÉQUIPES AFDI



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Allard

Afdi Hauts-de-France

Michel Amblard *(suppléant)*

Afdi Nouvelle-Aquitaine

Vincent Andrieu

Afdi Normandie

Nicolas Assemat

Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA) / Groupama

1er Vice-Président

Henri Bies-Peré

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Jean-Pierre Bourban *(s)*

Afdi Normandie

René Collin

Afdi Bretagne

Trésorier

Tony Cornelissen

Chambres d'agriculture France (APCA)

Thibault David

Afdi Auvergne-Rhône-Alpes

Odile Dejean

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)

2e Vice-Président

Luc Desbuquois

(CNMCCA) / La Coopération agricole

Pol Devillers

Jeunes Agriculteurs (JA)

Robert Dieudonné *(s)*

(CNMCCA) / MSA

Claude Duverneix

Afdi Nouvelle-Aquitaine

Bernard Esnault *(s)*

Afdi Pays de la Loire

Cathy Faivre-Pierret

FNSEA

Présidente

Sophie Fonquernie

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Membre du bureau

Yves François

Afdi Auvergne-Rhône-Alpes

Evelyne Guilhem

Afdi Occitanie

Membre du bureau

Dominique Haegelen

Afdi Alsace

Secrétaire général

Alain Herbinet

Afdi Grand Est

Jean-Marc Lemaire

Afdi Centre-Val de Loire

Membre du bureau

Marietta Merieau-Barteau

Afdi Pays de la Loire

Manon Pisani

JA

Arnold Puech d'Alissac *(s)*

FNSEA

Michel Renevier *(s)*

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Cécile Rueche *(s)*

Afdi Ile-de-France

Joseph Roux

Afdi Bourgogne-Franche-Comté

Membre du bureau

Vincent Touzot

Afdi Nouvelle Aquitaine

Raymond Vial

APCA

LES ÉQUIPES AFDI

Équipe technique à Paris

Mercedes Bah

Chargée de communication

Samuel Diéval

Directeur

Franck Philippe

Chargé de mission

Sophie Bastien

Responsable pôle administratif est financier

Rochi Dramé

Assistante de direction

Camille Rannou

Chargée de mission

Ulrike Bongartz

Chargée de mission

Flore Ferraro

Chargée de mission

Anne Souharse

Responsable pôle partenariats

Carole Breton

Gestionnaire comptable

Agathe Henry

Chargée de mission

Céline Weymann

Responsable pôle qualité

Équipe technique des Afdi régionales

Afdi Auvergne-Rhône-Alpes**Elsa Le Meur**

Animatrice

Henri Vebamba

Animateur

Afdi Bourgogne-Franche-Comté**Aïmeric Ferlay**

Animateur

Grâce Joffre

Animatrice

Afdi Bretagne**Flavien Piticco**

Animateur

Afdi Centre-Val de Loire**Noémie Hingant**

Animatrice

Afdi Grand Est**Virginie Boerg**

Assistante de gestion

Marc François

Animateur

Laura Grandmougin

Animatrice

Afdi Hauts-de-France**Émilie Dubois**

Animatrice

Afdi Normandie**Delphine Guillard**

Secrétaire comptable

Claire Guyon

Animatrice

Afdi Nouvelle-Aquitaine**Anne-Laure Boulaud**

Animatrice

Alexandra Moles

Animatrice

Yvan Oustalet

Coordonnateur

Guillaume Quevillon

Animateur

Afdi Pays de la Loire**Bertrand Metayer**

Animateur

Caroline Overgoor-Ba

Animatrice

Équipe technique à l'international

Bénin-Togo

Faou-Ziath Gnonlonfin
Responsable administratif
et financier

Guillemette Lefort
Chargée de mission

Kamilou Seibou Ouake
Coordonnateur

Eddy Komlan
Chargé de mission

Burkina Faso

Issiaka Hebie
Chargé de mission

Eric Massim Ouali
Responsable projet Sepop

Halizeta Sawadogo
Responsable administratif
et financier

Léon Zongo
Coordonnateur PEPS

Cameroun

Evy Crysmabe Lapaques
Chargée de mission

Côte d'Ivoire

Allangba Leon Amani
Chargé de mission

Haïti

Fidele Fredner
Chargé de mission

Madagascar

Equipe permanente

Abel Andriatsimienina
Chargé de mission /
Fianarantsoa

Anten'Aina Rakotovao
Chargé de mission /
Antananarivo

Fanja Ralamboranto
Coordinatrice / Antananarivo

Lalao Hajarisoa Ranorovao
Chargée de mission /
Fianarantsoa

Nathalie Ratovomananjara
Responsable administratif et
financier / Antananarivo

Tesla Ratsirinony
Chargé de mission / Ambaja

Sylviana Razafindrabe
Secrétaire comptable

Annita Razanadrakoto
Chargée de mission /
Antananarivo

Responsables équipes projet

Fenomanana Rahelisao
Responsable projet Sanbonaï

Victor Randriamalala
Responsable projet Boeny

Miahary Ramiandrisoa
Responsable projet Fiaro

Mali

Gabriel Coulibaly
Coordonnateur

Guy Coulibaly
Responsable administratif
et financier

Mamadou Grégoire Fomba
Chargé de mission

Tchad

Solange Alahdiguimadje
Chargée de mission

Djarangar Djamadjiebeye
Coordonnateur

Adèle Guiryam
Responsable administratif
et financier

AFDI EN CHIFFRES



EMPLOIS

Le total des emplois (7 102 k€) est en **hausse de 11 %** par rapport à 2021.

En 2022, Afdi a consacré **86 %** du budget, soit **5 940 k€** à ses missions sociales dont :

- ♦ **71 %** (4 905 k€) dédié au soutien de 58 organisations paysannes partenaires des pays en développement ;
- ♦ **15 %** (1 035 k€) dédié à la mission « informer et influencer le monde agricole et rural français ».

Évolution des emplois

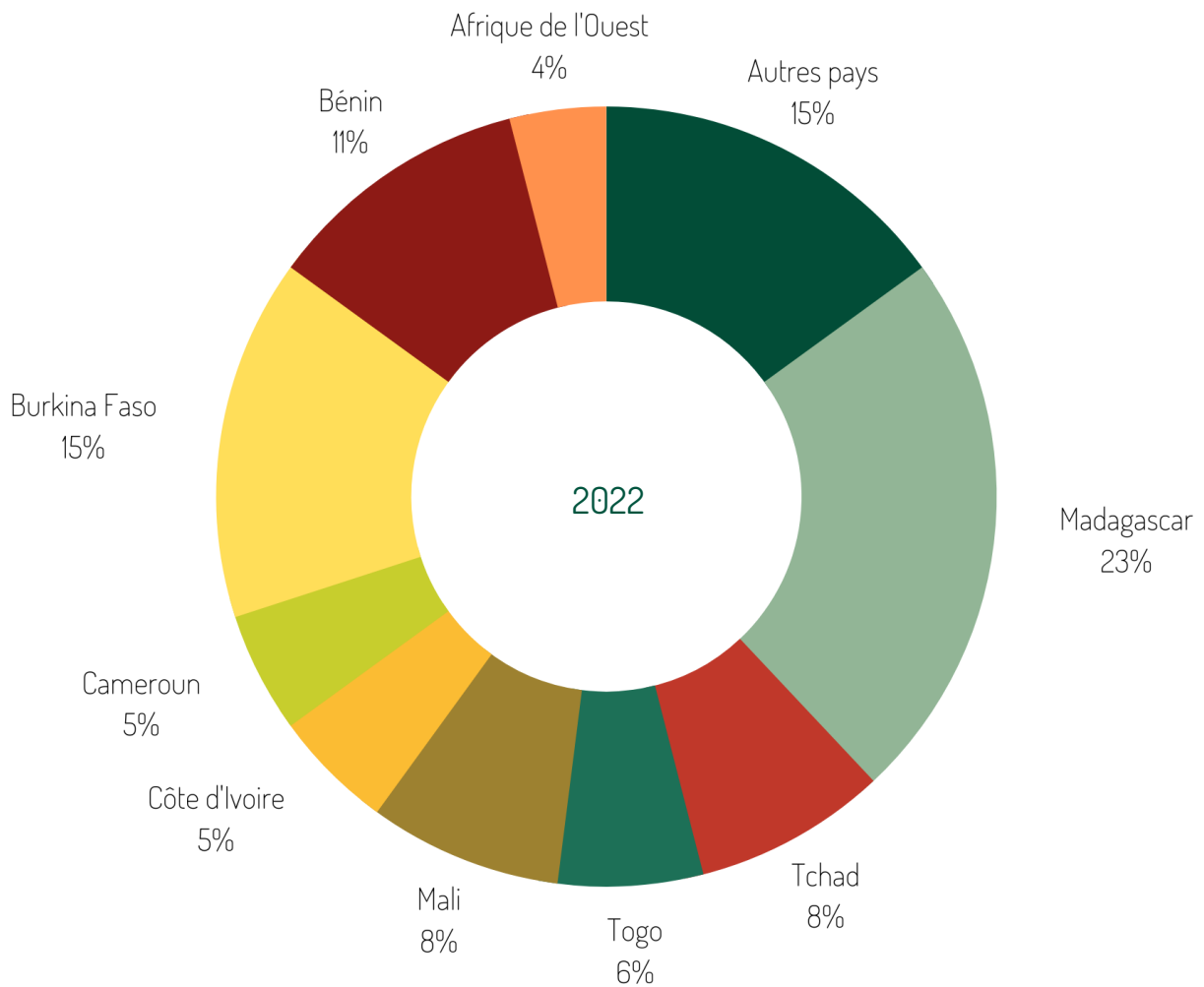
	2022 (€)	2021 (€)
1 - Missions Sociales	5 467 399	4 777 405
Informer, Influencer	718 184	515 094
Soutenir les OP dans les pays en développement	4 749 215	4 262 311
2 - Frais de structure	835 423	877 774
Total (hors contribution volontaire)	6 302 822	5 655 179
Contributions volontaires en nature	632 026	575 163
Informer, Influencer	317 143	265 553
Soutenir les OP dans les pays en développement	155 695	102 575
Frais de fonctionnement et autres frais	159 189	207 035
TOTAL I	6 934 848	6 230 342
Engagement à réaliser sur fonds dédiés	104 731	126 917
Excédent de ressources	62 418	29 239
TOTAL II	7 101 996	6 386 498

Analyse des emplois, répartition par domaine d'activités

(% exprimés par rapport au total de l'année concernée)



Soutien aux organisations professionnelles, analyse par pays



Contributions volontaires en nature (CVN)

Ces contributions valorisent le temps passé par les professionnels bénévoles du réseau Afdi pour assurer les différentes missions de l'association.

Le niveau d'engagement des professionnels bénévoles représente **3 484 jours-hommes** soit l'équivalent de **16.6 temps plein** (15 en 2021).

Cette valorisation est chiffrée à hauteur de **632 k€**, et représente **9 %** des ressources 2022.

RESSOURCES

En 2022, le montant des ressources s'est élevé à **7 101 996 €**.

Évolution des ressources

	2022 (€)	2021 (€)
1 - Ressources privées	2 829 622	2 495 939
Produits de la générosité publique	463 974	297 865
Cotisations	510 998	508 136
Autres contributions privées	1 854 649	1 689 937
2 - Ressources publiques	3 157 523	2 768 671
Subventions publiques internationales	836 818	485 012
Subventions publiques nationales	1 819 897	1 803 469
Subventions publiques territoriales	500 809	480 190
3 - Produits divers de gestion courante	65 410	37 418
Total ressources courantes (1 + 2+3)	6 052 554	5 302 028
Reprises sur provisions	10 772	79 531
Report des fonds dédiés non utilisés	133 170	173 803
Autres produits	273 474	255 972
Déficit de ressources	-	-
TOTAL (hors contribution volontaire)	6 469 970	5 811 335
Contributions volontaires en nature	632 026	575 163
Informer, Influencer	317 143	265 553
Soutenir les OP dans les pays en développement	155 695	102 575
Frais de fonctionnement et autres frais	159 189	207 035
TOTAL GÉNÉRAL	7 101 996	6 386 498

Analyse des ressources



Ressources publiques	Ressources privées	Professionnels bénévoles	Autres produits
44 %	40 %	9 %	7 %



Ressources publiques	Ressources privées	Professionnels bénévoles	Autres produits
43 %	39 %	9 %	9 %

BILAN

Le total du bilan est de **10 356 k€** au 31 décembre 2022.

Le résultat comptable de **62 k€** permet de consolider les fonds propres d'Afdi. Ils s'élèvent à **2 083 k€**.

Évolution du bilan

ACTIF	Combinaison 2022 (€)	Combinaison 2021 (€)
Total actif immobilisé	160 200	104 969
Stocks de marchandises	12 669	14 021
Créances	5 973 433	5 727 736
Comptes de régularisation	239 605	226 422
Comptes financiers	3 970 116	6 174 628
TOTAL ACTIF	10 356 024	12 247 776

PASSIF	Combinaison 2022 (€)	Combinaison 2021 (€)
Total capitaux permanents	2 568 430	2 531 223
Dettes	853 422	819 615
Comptes de régularisation	6 591 339	8 896 789
Comptes financiers	342 833	150
TOTAL PASSIF	10 356 024	12 247 776



Rwanda

REMERCIEMENTS

Les actions menées par Afdi sont réalisées avec le concours de nombreux partenaires techniques et financiers que nous tenons à remercier :

Les Organisations professionnelles agricoles membres d'Afdi :

Chambres d'Agriculture France, la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles (CNMCCA), la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), Jeunes Agriculteurs (JA), la Fédération Nationale des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCuma), la Fédération Nationale des Safer (FNSafer), CER France, l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO) et Agropol.

Et les autres organisations professionnelles agricoles partenaires : Cristal Union et Sodiaal.

Les institutions publiques : l'Agence Française de Développement (AFD), le ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'Union européenne, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Coopération allemande, la Coopération belge, l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'alliance AgriCord et ses agri-agences membres.

Les associations fondatrices et fondations partenaires : le F3E, la Fondation Avril, la Fondation de France, la Fondation FARM, la Fondation Moringa, France Volontaires, Inter-réseaux développement rural, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

L'ensemble des membres et salariés du réseau Afdi.

AFDI EST MEMBRE DE

AGRICORD



INTER-RÉSEAUX
Développement Rural



Evaluer • Echanger • Eclairer



Crédits photos : réseau Afdi

POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB
www.afdi-opa.org

CONTACTEZ NOUS
afdi@afdi-opa.org
+33 (0)1 45 62 25 54



11, rue de la Baume
75008 Paris - France

Afdi est membre d'AgriCord



info@agricord.org
www.agricord.org

